

## Procès-verbal de création d'une association

En date du 9 juin 2021,

Les personnes présentes se sont réunies en assemblée générale constitutive pour décider la création d'une association.

La présidence de la séance est assurée par Monsieur CASTRO Sébastien, Co président, il rappelle les points inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

1. Présentation du projet
2. Présentation, discussion et adoption des statuts
3. Élection des membres du conseil d'administration
4. Détermination du montant des cotisations
5. Divers

### DÉLIBÉRATIONS

1. À l'unanimité des personnes présentes, il a été décidé la création de l'association dite : Association VERT DE TERRE avec siège à VERT, Place de VERT, Auberge du Bernin.

2. Adoption des statuts :

Le président de séance donne lecture des statuts. Après discussion et échanges de vues les statuts ci-annexés sont adoptés à l'unanimité.

3. Élection des membres du conseil d'administration :

Le président de séance sollicite des candidatures en vue de composer le conseil d'administration.

Après rappel des dispositions, il est procédé à l'élection des membres. Le vote s'est exprimé comme suit : Assemblée collégiale de Co présidents.

Énumération des noms et prénoms des élus co-présidents, membres de la collégialité:

Madame FLACHARD Isabelle membre de la collégialité

Madame Mariette CHARREYRE membre de la collégialité

Madame Agnès CRAPOULET membre de la collégialité

Madame Claudine CORMIER membre de la collégialité, responsable légale de l'association agissant en présidente référente assistée par ses co-présidents, tous membres de la collégialité.

Madame Stéphanie PROLONGEAU membre de la collégialité

Madame Cécile CHERI membre de la collégialité


Monsieur Sébastien CASTRO membre de la collégialité

Madame Emilie CHATY membre de la collégialité

Madame Ophélie REMAZEILLES membre de la collégialité

Madame Carole AMAXOPOULOS membre de la collégialité

Pour extrait conforme au procès-verbal Fait à VERT le 9 juin 2021.

  
Remazzeilles Ophélie  
Membre de la collégiale  
directrice.

## ASSOCIATION VERT DE TERRE

### Procès-verbal de nomination du bureau

A Vert (40420), en l'auberge du Bernin,

Le 24 septembre 2021,

Les personnes présentes se sont réunies en assemblée générale pour décider de la nomination du bureau.

La présidence de la séance est assurée par Madame Stéphanie Prolongeau, co-présidente,

Elle rappelle le point inscrit à l'ordre du jour, à savoir :

- La nomination de la présidente
- La nomination de la trésorière
- La nomination de la secrétaire

### DELIBERATIONS

A l'unanimité des personnes présentes, il a été décidé de la nomination du bureau, à savoir :

- Madame Emilie CHATY, présidente ;
- Madame Ophélie REMAZEILLES trésorières ;
- Madame Cécile CHERI secrétaire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé » le procès-verbal, après lecture a été signé par toutes les personnes présentes.

Pour extrait conforme au procès-verbal,

Fait à Vert le 24 septembre 2021

CHERI Cécile  
Tenseur de la Collégiale  
directrice  
